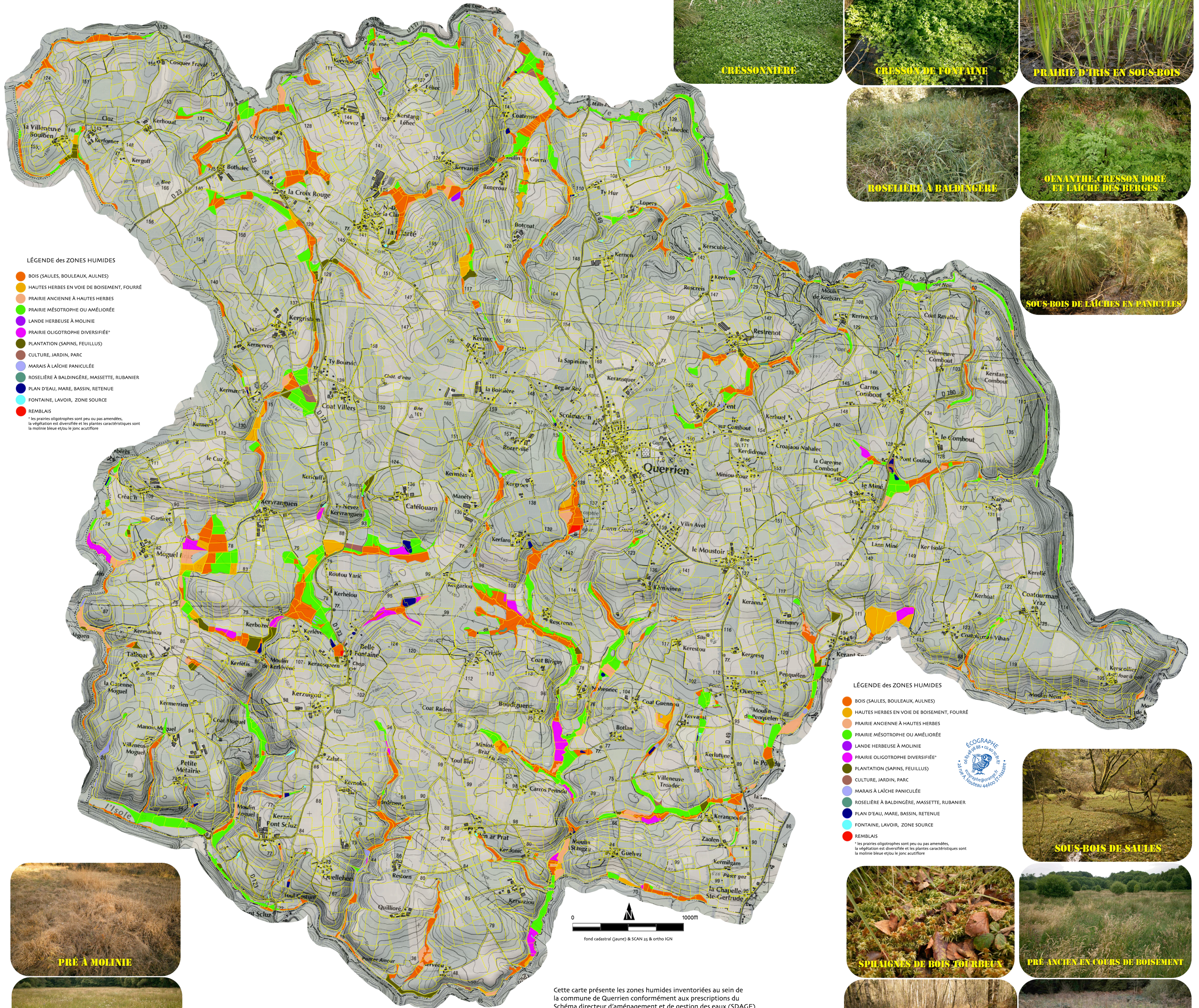


# ZONES HUMIDES DE QUERRIEN

:::: Éric Collias :::: ÉCOGRAPHE ::::  
 :::: décembre 2013 ::::

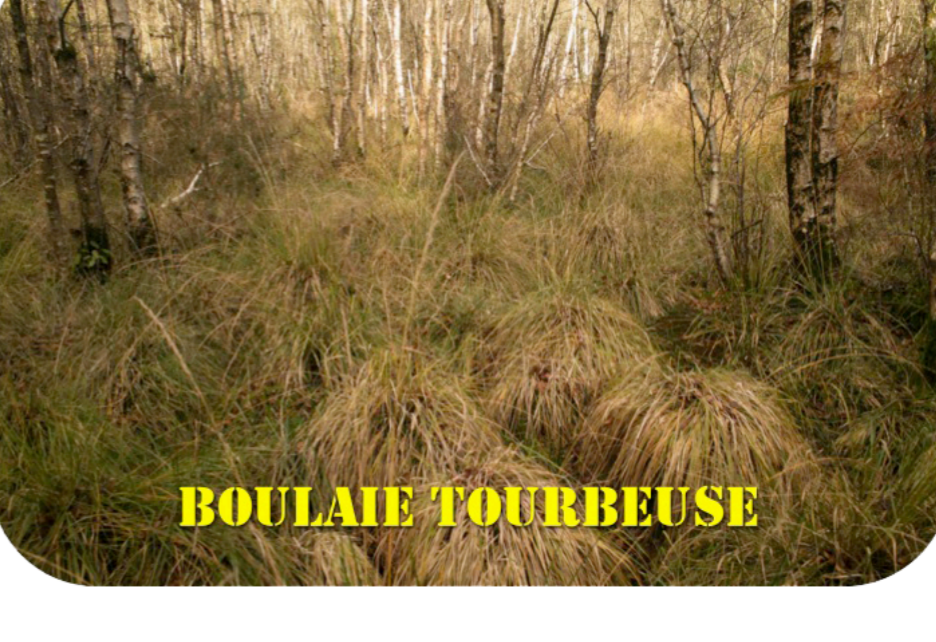


## LÉGENDE des ZONES HUMIDES

- BOIS (SAULES, BOULEAUX, AULNES)
  - HAUTES HERBES EN VOIE DE BOISEMENT, FOURRÉ
  - PRAIRIE ANCIENNE À HAUTES HERBES
  - PRAIRIE MÉSOTROPHE OU AMÉLIORÉE
  - LANDE HERBUEUSE À MOLINIE
  - PRAIRIE OLIGOTROPHE DIVERSIFIÉE\*
  - PLANTATION (SAPINS, FEUILLUS)
  - CULTURE, JARDIN, PARC
  - MARAIS À LAÏCHE PANICULÉE
  - ROSELIÈRE À BALDINGÈRE, MASSETTE, RUBANIER
  - PLAN D'EAU, MARE, BASSIN, RETENUE
  - FONTAINE, LAVOIR, ZONE SOURCE
  - REMBLAIS
- \* Les prairies oligotrophes sont peu ou pas amendées, la végétation est diversifiée et les plantes caractéristiques sont la molinie bleue et/ou le jonc acutiflore

## LÉGENDE des ZONES HUMIDES

- BOIS (SAULES, BOULEAUX, AULNES)
  - HAUTES HERBES EN VOIE DE BOISEMENT, FOURRÉ
  - PRAIRIE ANCIENNE À HAUTES HERBES
  - PRAIRIE MÉSOTROPHE OU AMÉLIORÉE
  - LANDE HERBUEUSE À MOLINIE
  - PRAIRIE OLIGOTROPHE DIVERSIFIÉE\*
  - PLANTATION (SAPINS, FEUILLUS)
  - CULTURE, JARDIN, PARC
  - MARAIS À LAÏCHE PANICULÉE
  - ROSELIÈRE À BALDINGÈRE, MASSETTE, RUBANIER
  - PLAN D'EAU, MARE, BASSIN, RETENUE
  - FONTAINE, LAVOIR, ZONE SOURCE
  - REMBLAIS
- \* Les prairies oligotrophes sont peu ou pas amendées, la végétation est diversifiée et les plantes caractéristiques sont la molinie bleue et/ou le jonc acutiflore



Cette carte présente les zones humides inventoriées au sein de la commune de Querrien conformément aux prescriptions du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne et du SAGE Ellé Isolé Laïta.

Ces zones humides présentent diverses fonctionnalités comme la régulation hydrologique et la résorption de certains polluants avec les bénéfices induits pour la préservation vis-à-vis des assècs, des inondations, et la qualité de l'eau. Elles sont le support d'activités de production forestière ou fourragère, et aussi de la biodiversité aquatique et terrestre avec les bénéfices attendus en matière de ressources pour la pêche, la chasse et l'agrément paysager.

Un groupe de pilotage communal a été associé à l'identification de ces zones humides, ainsi qu'à l'identification des zones de sources, lavoirs et fontaines. A l'issue du diagnostic effectué en parallèle à cette cartographie, des orientations de gestion furent discutées avec le groupe communal afin de préserver ou restaurer de manière durable les fonctions associées à ces zones humides. Ces zones humides seront ensuite intégrées au document d'urbanisme en tant que zones non-constructibles.